



Grandes cultures n° 19 - 18/06/2008 (5 pages)

Avertissements Agricoles
Grandes Cultures

Féverole

- Bruches : à surveiller

Tournesol

- Phomopsis : quelques nouvelles contaminations ; intervention fongicide uniquement sur parcelles à risque important actuellement à "bouton étoilé"

Et aussi

Blé tendre

- Rouille : premiers symptômes en parcelles traitées
- Pucerons : pas d'intervention

Pois

- Tordeuses : poursuite du vol

Maïs

- Pyrale : rares pontes
- Pucerons : en augmentation mais le seuil n'est pas atteint

Blé

Stade :

- Blé dur : grain "laiteux" à "pâteux".
- Blé tendre : grain "aqueux" à "début pâteux".

Maladies

***Rouille brune** : elle s'est fortement développée sur les variétés sensibles dans les carrés témoin non traités.

En situations traitées, sur ces variétés, on peut noter les premières pustules selon les fongicides utilisés.

Exemple en zone traitée

A la Cour Marigny (45) :

*sur Soissons (semis du 26/10/07), 1ères pustules observées (Joao à 0,5 l + Virtuose à 0,5 l le 15/05/08)

*sur Sankara (semis du 20/10/07) : pas de rouille observée (Opus à 0,8 l le 15/05/08).

Pas de nouvelle intervention.

Ravageurs

***Pucerons** : très faible présence de *Sitobion avenae* sur les épis (2 % d'épis porteurs à La Cour Marigny -45-) ; des *Metopolophium dirrhodum* sont présents, en faible nombre, dans un grand nombre de parcelles.

Pas d'intervention.

***Cécidomyies** : on trouve des larves dans les épis dans une majorité de parcelles, avec une grande variabilité du niveau d'infestation.

Pas d'intervention de rattrapage possible.

Pois

Stade :

- Pois de printemps

- .stade moyen : "gousses pleines" sur 2-3 niveaux à "début jaunissement" ;
- .les parcelles les plus en retard sont en-core en pleine floraison-1ères gousses plates.

- Pois d'hiver : "gousses pleines sur 6-7 étages".



D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la
Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
SRPV.DRAF-CENTRE@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station
d'Avertissements Agricoles
de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant :

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 00530 AD
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration
avec la FREDON
CENTRE (Art. L252-1 à
L252-5 du Code Rural)



Ravageurs

***Pucerons** : forte diminution des infestations grâce aux auxiliaires (syrphes à Chilleurs aux Bois -45-).

***Tordeuse** : poursuite du vol (voir tableau ci-contre) ; la plupart des parcelles ont dépassé le stade sensible ("gousses plates au 2ème niveau").

Pois protéagineux - Seuil d'intervention : 400 captures au stade "gousses plates au 2ème niveau".

Pois de semences et pois destinés à l'alimentation humaine - Fin du stade sensible : début de remplissage des gousses au dernier étage.

Féverole

Stade :

- Féverole de printemps : "pleine floraison" à "formation des gousses".

Ravageurs

***Pucerons** : on n'observe pas cette année, contrairement à ce qui avait été vu en 2007, de rabougrissement des plantes dans les carrés témoin non traités insecticide.

***Bruche** : non observée ; les conditions climatiques de la semaine sont favorables à son activité.

Mettre une cuvette jaune pour les piéger ou les rechercher au niveau de la partie supérieure des plantes, par beau temps.

Intervenir si les conditions suivantes sont réunies :

- **présence de bruche ;**

- **conditions climatiques favorables à leur activité (2 jours successifs avec des températures maximales supérieures à 20° C) ;**

- **culture au stade sensible (jeunes gousses de plus de 2 cm).**

Betterave

Stade : 80 à 100 % de couverture.

Ravageurs

***Pégomyies** : pas de ponte observée.

A suivre.

***Pucerons :**

- Sur les plantes où il y avait des colonies développées de pucerons noirs, les populations ont fortement régressé suite à l'attaque de champignons entomophages.

- Augmentation en fréquence de petites colonies.

***Teignes** : toujours quelques captures d'adultes.

A suivre avec le retour de conditions plus sèches.

Tournesol

Stade : très grande hétérogénéité ; "4 feuilles" à "bouton 2 cm".

Ravageurs

***Pucerons** : les populations sont en régression.

A surveiller sur les parcelles en retard.

Dpt	Région	Commune	18/06	Total
18	Champagne B.	St Michel de Volangis	55	161
28	Beauce	Champseru		143
		Le Puiset	188	829
		Sours	43	264
		Moriers	179	545
		Chuisnes		320
	Drouais Thymerais	Mezières en Drouais		379
		Prudemanche	19	64
		Thymert Gatelles	138	285
	Faux Perche	Arrou (B)	101	441
		Arrou (T)	78	320
		Boisgasson	22	183
		Chatelliers ND	124	351
Combres		132	132	
36	Boischaut Nord	Bouges le Château	35	203
	Boischaut Sud	Vicq Exempt	12	92
41	Beauce	St Laurent des Bois	34	312
		Villerbon	13	115
	Perche Vend.	Chapelle-Vicomtesse (La)	11	55
45	Gatinais Est	Savigny sur Bray	75	227
		Chuelles		71
	Orléanais	St Loup de Gonois		5
89	Gatinais Est	Chilleurs	115	202
		Piffonds	28	35



Maladies

*Phomopsis

Au champ : apparition des 1ers symptômes sur feuilles (Chevannes -45- sur Pegasol).

Info du modèle DIAHE : Les dernières pluies ont entraîné un petit nombre de nouvelles contaminations.

Intervenir uniquement sur les parcelles à risque très élevé et actuellement au stade "bouton étoilé" :

- variétés sensibles ;

- secteurs cultivés en tournesol en 2007 ;

- conditions favorisant le maintien de l'humidité (bas-fonds, végétation exhubérante, enherbement).

Suivre l'évolution des conditions climatiques sur les parcelles moins avancées.

Pour info : présence de **sclerotinia** sur feuilles (4%) et tiges à Brizay (37).

Maïs

Stade : "7 à 11-12 feuilles".

Ravageurs

*Pyrale

Le vol se poursuit (voir tableau page suivante).

La ponte a commencé mais la fraîcheur étant peu favorable, le niveau de ponte était jusqu'à présent très faible (1 ponte sur 100 plantes à Chaveignes -37- Richelais, 1 ponte sur 100 plantes à Cormainville -28- Beauce Dunoise ; pas de ponte sur les autres sites observés).

Dans les secteurs les plus précoces (Herry -18- Val de Loire), les toutes 1ères pontes ont éclos (1 chenille au stade L1 sur 100 plantes observées).

L'augmentation des températures va être favorable à l'activité des pyrales.

A suivre.

Méthodes de lutte

***Trichogrammes**

- Les premiers lâchers ont été réalisés dans les secteurs les plus précoces (18, 36, 37, Orléanais et Gâtinais du 45).

- Ils sont en cours pour les secteurs moyennement précoces (41, Beauce du 28, Beauce Dunoise, Beauce du 45).

- Ils sont prévus en cours de semaine prochaine pour la Beauce de Patay et le reste du 28.

***Traitement insecticide**

La lutte par traitement insecticide vise les jeunes chenilles ; elle devra être réalisée quand les chenilles issues des 1ères pontes seront au stade "baladeur".

***Sésamie** : 2 nouvelles captures à Yzeures sur Creuse (37) ; pas de capture sur les autres sites suivis.

***Pucerons** : les populations de *Metopolophium dirrhodum* sont en augmentation. Le niveau d'infestation est plus ou moins élevé selon le stade du maïs : les parcelles les moins avancées sont les moins atteintes, et les plus développées ont des colonies plus grandes (jusqu'à 80 pucerons par plante sur du maïs à "11 feuilles").

La nuisibilité de ce puceron est importante uniquement aux jeunes stades du maïs, et aucune parcelle de notre réseau n'a atteint le seuil d'intervention.

Il y a également un faible pourcentage de plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi* et de *Sitobion avenae*.

Les auxiliaires sont devenus très actifs cette semaine ; on observe de nombreuses pontes de chrysope, et un début de parasitisme par des micro-hyménoptères.

Dans la majorité des parcelles, l'intervention n'est pas nécessaire.

Continuer la surveillance sur les parcelles les moins avancées.

Rappel du seuil d'intervention pour les *Metopolophium dirrhodum* (les autres espèces ne sont pas à craindre à ce stade) :

- 5 pucerons par plante à "3-4 feuilles" ;

- 10 pucerons par plante à "4-6 feuilles" ;

- 20 à 50 pucerons par plante à "6-8 feuilles"

- plus de 200 au-delà.



Pour info :

- coloration rougeâtre des jeunes feuilles (probablement due au froid) ;
- symptômes de phytotoxicité herbicide.

Maïs - Suivi du vol de pyrale

Suivi réalisé en collaboration avec Arvalis, Chambres d'Agriculture et FDGEDA 18, LEGTA La Saussaye et Amilly, Agralys, Centre Sem, Conserves du Blaisois, Epis Centre, UCATA, FREDON et FDGDON 36 et 37 et de nombreux agriculteurs

dpt	Région	Commune	date 1e capture	Total	dpt	Région	Commune	date 1e capture	Total	
18	Boischaut	Ainay le Vieil	07-juin	8	41	Richelais	Brizav	03-juin	7	
		Jussy-Champagne	03-juin	12			Chaveignes	09-juin	2	
	Champagne Berrichonne	Sainte-Solange	04-juin	2		Champeigne	Reignac/Indre	04-juin	8	
		Saint-Loup-des-Chaumes	06-juin	16			Val de Loire	Nazelles-Négron*	12-juin	11
		Savigny-en-Septaine	24-mai	36		Beauce	Oucques		0	
		Subdray (Le)	02-juin	2			Suèvres*	05-juin	11	
	Villeneuve-sur-Cher	02-juin	66	Villerable			06-juin	4		
	Sologne	Argent-sur-Sauldre	26-mai	34			Séris*	17-juin	6	
		Aubigny-sur-Nère	26-mai	15			Tripleville		0	
		Presly	26-mai	30			Villerbon		0	
Val de Loire	Herry	27-mai	12	Averdon			0			
Vallée de Germigny	Vereaux (Bo)	01-juin	7	Villermain	30-mai		2			
	Vereaux (Ga)	30-mai	17	Grande Sologne	Nouan*	13-juin	21			
28	Drouais Th.	Crécy-Couvé			0	Souigny-en-Sologne	29-mai	40		
		Beauce	Allaines	09-juin	5	Perche V.	Savigny-sur-Braye	17-juin	10	
	Sours			0	Sologne V.	Soings-en-Sologne*	26-mai	38		
	Bonneval		09-juin	6	Vallée et Coteaux de La Loire	Chailles	03-juin	84		
	Beauce Dunoise	Fontenay sur Conie	05-juin	13		Courbouzon	16-juin	8		
		Cormainville	09-juin	16	Montlivault*	02-juin	19			
		Varize		0	Vallée C. Loir	Montoire-sur-le-Loir	16-juin	1		
	36	Boischaut du Nord	Luçay-le-mâle	02-juin	21	45	Beauce de Patay	Chapelle-Onzerain (La)	13-juin	9
			Palluau-sur-indre	09-juin	2			Charsonville	16-juin	2
		Boischaut du Sud	Le blanc	30-mai	4			Patay	09-juin	12
Mâron				0	Villeneuve-sur-Conie			15-juin	2	
Brenne		Martizay	02-juin	11	Epieds en Beauce				0	
Champagne B.	Niherne	02-juin	6	Epieds en Beauce (lum)	09-juin			4		
37	Gatines	Charnizay	06-juin	3	Patay (lum)			13-juin	5	
		Verneuil sur Indre	10-juin	2	Villorceau - Tavers			03-juin	5	
		Yzeures sur Creuse		0	Gâtinais Est			Cour-Marigny	19-mai	15
		Rég.Ste-Maure	Noyant-de-Touraine	03-juin				16	Chateaurenard	10-juin
					Vimory	10-juin	18			
				Puisaye	Ouzouer/Trésée	10-juin	7			
				Orléanais	Chilleurs aux Bois	05-juin	2			
					Vennecy	09-juin	1			
				Val de Loire (Loiret)	Férolles	26-mai	12			
					Férolles (Agralys)	19-mai	21			

Légende

* : maïs doux - (lum) : piège lumineux

Info réglementaire

Autorisations de mise sur le marché en application de l'article R253-50 du Code rural et nouvelles conditions d'emploi de certaines spécialités commerciales

Texte officiel de référence : Article R253-50 du Code rural

La liste des spécialités phytopharmaceutiques bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché délivrée en application de l'article R253-50 du Code rural par le Ministère de l'agriculture et de la pêche est actualisée comme précisée dans le tableau suivant :

NOM de la spécialité	N° d'AMM	Substance active	Culture concernée	Échéance
STAM FLO	2080021	propanil	Riz	11 juillet 2008
ESSYNA	2080020	flufenacet	Riz	11 juillet 2008
IODUS 2 CULTURES SPECIALISEES	2080019	laminarine	Poirier/ Pommier	17 juillet 2008
APRON XL	2000122	mefenoxam	Maïs porte-graine	15 juillet 2008
FERSEX CHS C TM	2060042	(Z)-13-octadecenal + (Z)-11-hexadecenal + (Z)-9-hexadecenal	Riz	23 juin 2008
RELDAN	9800028	chlorpyrifos-methyl	Agrumes	21 juillet 2008
BETANAL NOVATION	2020062	ethofumesate + phenmediphame + desmediphame	Lentille	21 juillet 2008
REGALIS	2010632	prohexadione-calcium	Poirier/ Pommier	21 juillet 2008
GOAL 2E	9200155	oxyfluorène	Artichaut	21 juillet 2008
DEVIRINOL F	2070133	napropamide	Mâche	21 juillet 2008
COLZAMID	8800603	napropamide	Mâche	13 août 2008
FORCE 1.5 G	2060194	tefluthrine	Carotte, navet, céleri rave	18 août 2008
FORCE 1.5 G	2060194	tefluthrine	Maïs et Maïs doux	9 août 2008
CHALLENGE 600	8600243	aclonifen	Carotte	8 août 2008
DEFI	8700462	prosulfoarbe	Carotte	4 août 2008
BOA	2080029	penoxsulame	Riz	15 août 2008
BOA	2080029	penoxsulame	Sorgho	15 août 2008
PYRISTAR	2000191	chlorpyrifos-ethyl	Epinaud	21 juillet 2008
CICADOR	2080037	pyréthrine	Vigne	22 août 2008
PYREVERT	2080038	pyréthrine	Vigne	22 août 2008
CALYPSO	9900400	thiaclopride	Noisetier	21 juillet 2008
CENTIUM 36 S	2000299	clomazone	Haricot	6 septembre 2008
PROWL 400	8900681	pendiméthaline	Miscanthus	6 septembre 2008
KARATE XPRESS	9200383	lambda-cyhalothrine	Houblon	6 septembre 2008
LEGEND	9700065	Quinoxifène	Houblon	6 septembre 2008
SPOTLIGHT PLUS	2000327	Carfentrazone	Houblon	6 septembre 2008
TOPSIN	9700425	thiophanate methyl	Haricot	3 octobre 2008
VYDATE	7100336	Oxamyl	Tabac	3 octobre 2008
SWITCH	9500568	cyprodinil + fludioxonil	Tabac	3 octobre 2008
DEFI	8700462	Prosulfoarbe	Céleri (rave et branche)	3 octobre 2008

Il est rappelé que les décisions délivrées dans le cadre de l'application de l'article R253-50 ont une validité maximale de 120 jours. Au delà des dates d'échéance spécifiées dans la dernière colonne du tableau, les spécialités concernées et détenues seront donc des déchets exceptions faites des cas où la décision porte sur l'extension temporaire de l'usage. Le détenteur de ces derniers sera alors tenu de procéder à leur élimination conformément à l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Pour plus de précisions sur les usages, ainsi que sur les doses maximales autorisées, se reporter à :

<http://e-phy.agriculture.gouv.fr>